



Halakhot expliquées

סולמות
יהדות - חינוך - תורה

La lecture de la Méguila



OBJECTIFS

Au cours de l'étude de cette leçon :

1. Vous apprendrez comment on accomplit la *mitsva* de la lecture de la Méguila en **écoutant** la lecture faite par une autre personne.
2. Vous découvrirez les *psoukim* qui sont lus à **haute voix**, et vous en comprendrez la raison.



NOTIONS DE BASE

• בדיעבד • לכתחלה



NOTIONS IMPORTANTES

• פסוקי גאולה • קריאה מתוך הכתב וקריאה בעל-פה • פשיטת המגלה באגרת

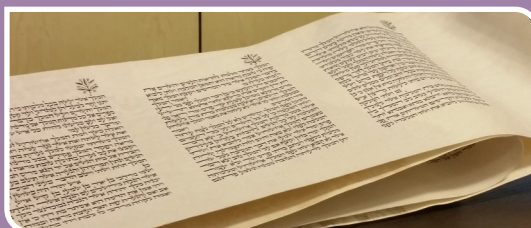
« Dérouler la Méguila comme une lettre »

Le Livre d'Esther est appelé « *iguérèt* » (« lettre »), ainsi que c'est précisé dans le texte de la Méguila (9,26) :

" על כן קראו לימים האלה פורים על שם הפור על כן על כל דברי
האגרת הזאת ומה ראו על ככה ומה הגיע אליהם."

« C'est pourquoi on appela ces jours-là "Pourim", du nom de "Pour" (le tirage au sort), du fait de tous les événements consignés dans **cette lettre** relatant ce qu'ils avaient vu et ce qui leur était advenu. »

De là vient la coutume de lire la Méguila en la déroulant comme une lettre, et non enroulée comme un Séfer Torah.





EXERCICE 1

Lekhat'hila (a priori, de manière idéale)

Il faut **lire toute la Méguila dans l'ordre** dans une Méguila *cachère* ou bien,
il faut **écouter toute la Méguila dans l'ordre**, en entendant la lecture de quelqu'un qui lit dans une Méguila *cachère*

Bediavad (a posteriori)

Celui qui a entendu **toute la Méguila dans l'ordre** s'est acquitté de son **devoir**, même si **une partie de la lecture a été faite par cœur, ou à partir d'un 'Houmach**

Celui qui n'a pas entendu une partie de la lecture

S'il manque quelques mots dans la Méguila, et que le *baal koré* les a prononcés par cœur ou en les lisant dans un 'Houmach

Il lira dans un 'Houmach les mots qu'il n'a pas entendus

Le lecteur et les auditeurs sont quittes de la *mitsva*

Si le *baal koré* (celui qui lit la Méguila pour la communauté) s'est avancé dans la lecture

Celui qui n'a pas entendu quelques mots de la Méguila les lira dans le 'Houmach, et continuera sa lecture jusqu'à ce qu'il rattrape la lecture du *baal koré*

Si quelqu'un n'a pas entendu toute la lecture de la Méguila dans l'ordre, il ne s'est pas acquitté de son devoir, même *bediavad* (a posteriori)



Notre frère aîné Michaël est parti quelques jours en vacances avec ses amis. Quand il est rentré, il était tellement fatigué qu'il s'est assoupi quelques instants au milieu de la lecture de la Méguila. Heureusement qu'il y a eu beaucoup de bruit quand le nom d'Haman a été prononcé ...

Michaël n'a pas entendu trois mots de la lecture du baal koré.

1. Que doit-il faire s'il s'aperçoit immédiatement qu'il n'a pas entendu ces trois mots ?

Entourez la bonne réponse et justifiez votre choix :

- a. Michaël n'a pas d'autre choix que de relire toute la Méguila depuis le début.
- b. Michaël doit lire dans le 'Houmach les mots qu'il n'a pas entendus.
- c. Michaël doit monter sur la bima (l'estrade de lecture) et lire dans le rouleau de la Méguila les mots qu'il n'a pas entendus.

2. Que doit faire Michaël s'il remarque qu'il n'a pas entendu quelques mots, **alors que le baal koré a déjà lu trois psoukim supplémentaires ?**

Entourez la meilleure réponse et justifiez votre choix :

- a. Michaël doit lire dans le 'Houmach uniquement les mots qu'il n'a pas entendus.
- b. Michaël doit lire dans le 'Houmach les mots qu'il n'a pas entendus, et poursuivre sa lecture jusqu'à ce qu'il rattrape la lecture du baal koré.
- c. Michaël doit relire toute la Méguila depuis le début.

Cette année, maman n'est pas venue lire la Méguila à la synagogue parce que Jonathan était malade. Papa lui a donc lu la Méguila à la maison, et j'ai vu qu'il était assis pendant la lecture.



3. Reprenez les termes de la *halakha* pour prouver que le père de Dan a agi correctement.



J'ai prononcé avec tout le monde le *passouk* :

« אִישׁ יְהוּדִי הָיָה בְּשׁוֹשֵׁן הַבִּירָה », mais après il y avait encore du bruit dans la synagogue, et je n'ai pas entendu le *baal kore* lire ce *passouk*.

4. D'après la *halakha*, Yaël n'a rien besoin de faire, si ce n'est de continuer à écouter la lecture à partir de ce moment-là. Expliquez pourquoi.

Étant donné qu'il est obligatoire d'écouter toute la Méguila sans manquer un seul mot, il est très important de suivre avec modération la coutume consistant à « frapper le nom d'Haman » en agitant des crécelles ou en tapant des pieds : en effet, le bruit risque d'empêcher les fidèles de s'acquitter de la *mitsva*.





EXERCICE 2

1. Lisez attentivement la *halakha* 14, puis complétez le schéma ci-dessous :



2. Quel *passouk* a-t-on la coutume de lire à haute voix dans les communautés séfarades uniquement ?

3. Quel *passouk* a-t-on la coutume de lire à haute voix dans toutes les communautés ashkénazes, et uniquement dans certaines communautés séfarades ?



Les *psoukim* lus à haute voix sont appelés les « *psouké guéoula* » (les « *psoukim* de la délivrance »). Mais pourquoi le *passouk* « *אִישׁ יְהוּדִי הָיָה בְּשׁוּשַׁן הַבִּירָה* » (« Un homme juif vivait à Chouchane, la capitale... ») est-il considéré comme un *passouk* de *guéoula* ? Il figure avant même le décret du perfide Haman !

Il est écrit dans la *Guémara* (*Massekhet Méguila* 13b) que Hachem ne frappe pas le peuple d'Israël sans lui avoir préalablement préparé un remède.



4. Expliquez la réponse que la maman a donnée à Yaël.



Halakhot Expliquées: Cahier de l'élève

Directeur de la rédaction des «*Halakhot Expliquées*» : **Rav Aviad Bartov**, Orientation et conseils pour les questions de *Halakha* : **Rav Yossef Tsvi Rimon**, Directeur de Soulamot, et Directeur du Beit Midrach de l'Institut Académique Lev, Rédaction : **Israël Rosenberg**, **Rav Reouven Rosenshtark**, **Noam Malchi**, Directeur du Département Francophone : **Eliezer Shargorodsky**, Révision linguistique : **Moria Shtern**, **Israël Rosenberg**, Graphisme hébreu : **Chlomtsion Fischer** | fshlom@gmail.com, Illustrations : **Hananel Tordjman** | hananelt@gmail.com, www.lamorim.org, **Dvorah Serrao**, Directrice de Lamorim, **Eliezer Schilt**, Expert Pédagogique Lamorim, Traduction : **Laure Halber**, Graphisme français : twindesigners.com.
Contact : info@lamorim.org, © Tous droits réservés à Soulamot, Téléphone : +972 (0)25474542/7, Boîte postale 230 Alon Shevout 9043300, office@sulamot.org, www.sulamot.org, אלון שבות, ה'תש"ף